SYNDICAT LOCAL PÉNITENTIAIRE FORCE OUVRIÈRE

Lundi CDH, Jeudi MAH 1
Qui sera le prochain ?

En début de semaine, les collègues du bâtiment CDH ont dû faire face à un feu de cellule et à l'évacuation d'une partie de la détention.

Aujourd'hui, les agents de la MAH1 ont été confrontés à la même situation. Aux alentours de 08h30 à l'issue du départ promenade au troisième étage la personne détenue Y décide de mettre en exergue ses talents de ***Pyromane***.

Ce pyromane va retirer la fenêtre de la cellule, puis mettra le feu en utilisant tout ce qu'il trouvera (matelas, draps...).

L'alarme sera déclenchée et à l'arrivée des agents le constat est simple :

- **Beaucoup de fumée et des flammes sortant à travers la porte de la cellule**
- **Besoin de renfort**

Il faudra l'équipement en ARI de six agents, trois de la MAH1 et trois venus en renfort de la MAH2.
La personne détenue sera sortie de la cellule puis conduite en prévention au quartier disciplinaire. Les agents devront circonscrire le feu.
Les agents une nouvelle fois montreront leur talent de **SOLDAT du FEU.**

Les détenus du troisième étage côté droit qui ne sont pas descendus en promenade seront invités à quitter l'étage.
Les détenus du deuxième étage côté droit seront mis sur la coursive côté gauche.
Les pompiers seront appelés et se rendront sur place.

La personne détenue Y sera conduite à l'hôpital.

Il ne faudrait pas que la population pénale pense que le fait de mettre le feu à leur cellule est une nouvelle activité instaurée au sein de l'établissement.

Les personnels (Tous corps et grades confondus) ont une nouvelle fois fait preuve de sang-froid, et de professionnalisme afin de préserver la sécurité du bâtiment ainsi que l'intégrité physique du pyromane !!!
Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE** tient à féliciter l'ensemble des personnels qui ont dû faire face à cet incident

Le bureau local **FORCE OUVRIÈRE** a pu constater qu'après la maîtrise de l'incident, l'eau qui stagnait au troisième étage arrivait au deuxième et était en contact avec le luminaire en début de coursive.

Saran, le jeudi 02 juillet 2020

Bureau Local FORCE OUVRIÈRE - CP Orléans Saran
4024 Ancienne route de Chartres - 45770 SARAN
Ligne externe 02.18.69.51.06 / Ligne interne 8106
slpfocpos@gmail.com